BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2653

76 – SEINE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN

Ventes et cessions

801 065 111 RCS Rouen.
ETS NEUFVILLE AGRI.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 3000100.00 EUR.
Adresse : 31, Rue du Haras, 76450 Ouainville.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Société absorbante : SAS AGRIPOL, société par actions simplifiée au capital de 40.000 € dont le siège social est à CALLENGEVILLE (76270), 1 rue de la Basse Belloy, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 498 684 703 R.C.S. Dieppe. Société absorbée : ETS NEUFVILLE AGRI, société par actions simplifiée au capital de 3.000.100 € dont le siège social est à OUAINVILLE (76450), 31 rue du Haras, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 801 065 111 R. C. S. Rouen. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 18.110.649,44 € Passif :6.653.643,03 € Rapport d'échange des droits sociaux : pas de rapport d'échange Montant prévu de la prime de fusion :0 Date du projet commun de fusion : 24/10/2026 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante: 27/10/2026 au greffe du Tribunal de commerce de Rouen pour la société ETS NEUVILLE AGRI 29/10/2026 au greffe du Tribunal de commerce de Dieppe pour la société SAS AGRIPOL Oppositions : Article L.236-15 du Code de Commerce.